

**COMMUNES DE VERNEUIL-SUR-SEINE ET DES MUREAUX**

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(article L.181-10-1 du Code de l'Environnement)

## AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Verneuil-sur-Seine  
présenté par la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT.

### Projet :

La société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT dont le siège social est situé 206, rue La Fayette à PARIS (75 010) a pour projet de construire un parc Photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Verneuil-sur-Seine d'une puissance totale de 5,0 MWc qui sera composé de 8 838 panneaux photovoltaïques de 570 Wc de puissance unitaire, sur une surface globale clôturée d'environ 5,8 ha.

Toutes informations sur le projet peuvent être demandées auprès de la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT.

La personne à contacter est Madame Armance LE MASSON à l'adresse suivante : armance.lemasson@photosol.fr Tel : 07 89 41 09 09

### Commissaires enquêteurs :

Titulaire : Monsieur Michel GENESCO, Consultant en environnement et gestion des risques, à la retraite.

Suppléant : Monsieur Gilles GOMEZ, Docteur – Ingénieur géologue, à la retraite.

### Consultation du public :

Dans le cadre de la phase d'examen et de consultation de la demande d'autorisation environnementale, une consultation par voie électronique est ouverte **du lundi 9 juin 2025 au mardi 9 septembre 2025 inclus**.

Cette consultation tient lieu de participation du public à la fois sur le volet environnemental et sur le volet urbanisme (au titre de la demande de permis de construire n° PC 78642 23 00022 et en application des dispositions du 27<sup>ème</sup> alinéa du I de l'article L.181-10-1 du Code de l'Environnement).

Le dossier soumis à consultation comprenant l'étude d'impact, l'avis de la MRAE concernant le permis de construire et la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 alinéa 1), sont consultables :

– sur le site internet dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-verneuil-sur-seine> :

– sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 45 ;

– dans les mairies de Verneuil-sur-Seine et des Mureaux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Cette consultation sera interactive : les avis des services co-instructeurs, de l'autorité environnementale, des collectivités territoriales concernées et les réponses éventuelles du porteur de projet aux avis et aux observations du public seront mis en ligne au fur et à mesure de leur émission.

### Observations du public :

Pendant la durée de la consultation, toutes observations et propositions que soulève le dossier pourront être formulées :

- sur le registre de la consultation (établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur) prévu à cet effet, dans la mairie de Verneuil-sur-Seine, (siège de la consultation) et la mairie des Mureaux, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;

- soit par écrit à l'attention du commissaire enquêteur domicilié pour la durée de la consultation à la mairie de Verneuil-sur-Seine (reçu jusqu'au 9 septembre) afin d'y être annexées au registre ;

- soit sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-verneuil-sur-seine> ;

- soit par courrier électronique via l'adresse électronique dédiée à la consultation : [photovoltaique-verneuil-sur-seine@mail.registre-numerique.fr](mailto:photovoltaique-verneuil-sur-seine@mail.registre-numerique.fr) ;

- Lors des réunions publiques.

### Réunions publiques d'information organisées par le commissaire enquêteur :

=> Une réunion publique d'ouverture, se tiendra en présence du porteur de projet, **le mardi 24 juin 2025 de 18h00 à 20h00 Salle Michel Rocard - 26 Rue de Bazincourt, 78 480 Verneuil-sur-Seine**

=> Une réunion publique de clôture, se tiendra en présence du porteur de projet, **le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 de 18h00 à 20h00 Salle Michel Rocard - 26 Rue de Bazincourt, 78 480 Verneuil-sur-Seine**

### Permanences :

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les lieux, aux jours et heures suivants :

#### Mairie de Verneuil-sur-Seine :

- le lundi 23 juin 2025 de 09h00 à 12h00
- le mercredi 20 août 2025 de 14h00 à 17h00

#### Mairie des Mureaux :

- le samedi 5 juillet 2025 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 29 août 2025 de 9h00 à 12h00

### Fin de la consultation publique :

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront rendus dans un délai de 3 semaines après la clôture de la consultation.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de la consultation, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie et dans les mairies de Verneuil-sur-Seine et des Mureaux, aux jours et heures normales d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture ([www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques](http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)).

Le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale et la demande de permis de construire présentées par la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT.